

Rapport Annuel 2010

DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



SOMMAIRE

Activités de dépôts des titres de Propriété industrielle et Commerciale

I. BREVETS D'INVENTION

- A. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION
- B. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE
- C. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE ETRANGERE
- D. DEPOT INTERNATIONAL DE BREVETS SELON LE PCT :

II. MARQUES

- A. DEPOTS DE MARQUES
- B. DEPOTS DE MARQUES MAROCAINES
- C. REPARTITION SECTORIELLE DE DEPOTS DE MARQUES :
- D. DEPOTS INTERNATIONALS DE MARQUES : MAROC OFFICE D'ORIGINE

III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

IV. INTENTIONS DE CREATION

- A. EVOLUTION DES INTENTIONS DE CREATION
- B. REPARTITION PAR NATURE JURIDIQUE DES INTENTIONS DE CREATION
- C. REPARTITION REGIONALE DES INTENTIONS DE CREATION
- D. REPARTITION SECTORIELLE DES INTENTIONS DE CREATION

V. CREATIONS D'ENTREPRISES

VI. SERVICES D'INFORMATION

- A. SERVICES EN LIGNE
- B. SERVICES DU FRONT OFFICE

VII. LES REALISATIONS FINANCIERES

ACTIVITES DE PROMOTION, D'INFORMATION ET DE COOPERATION

I. ACTIVITES JURIDIQUES

II. ACTIONS DE PROMOTION DE L'INNOVATION ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

1. Universités, écoles et centres de recherche
2. Actions entreprises
3. RDT
4. R&D Maroc

III. SYSTEME D'INFORMATION

IV. ACTIONS DE COOPERATION

1. Coopération Nationale
2. Coopération Internationale
 - Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
 - Office Européen des Brevets (OEB)
 - Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)
 - Organisation Mondiale de Commerce (OMC)
 - Union des Fabricants
3. Coopération multiple

V. ACTIONS DE SENSIBILISATION

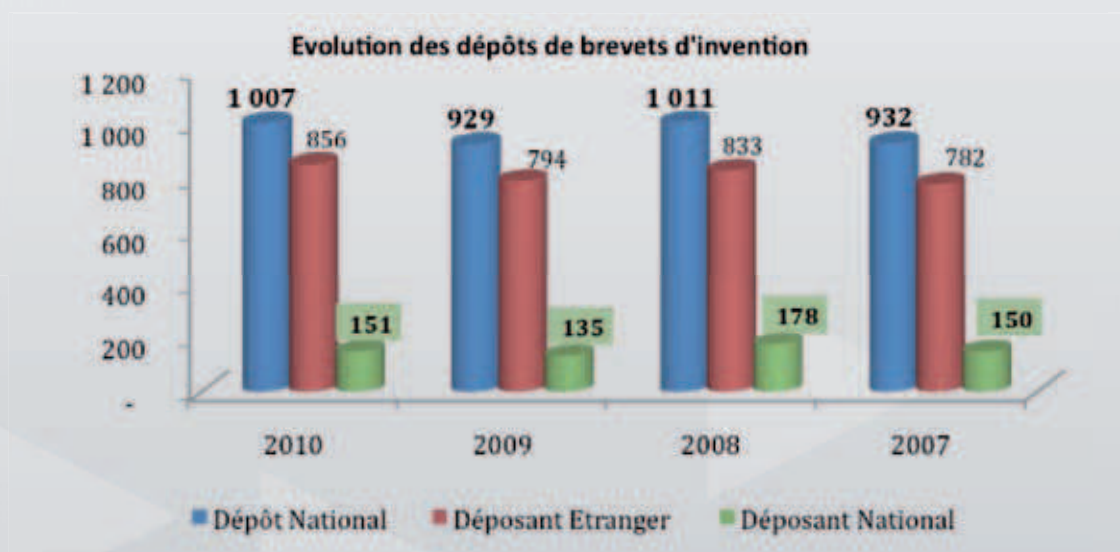
1. Journées d'informations et séminaires
2. Foires et salons
3. Actions régionales
4. Activités de formation

VI . ORGANISATION ET RESSOURCES

ACTIVITÉS DE DÉPÔTS DES TITRES DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

I. BREVETS D'INVENTION

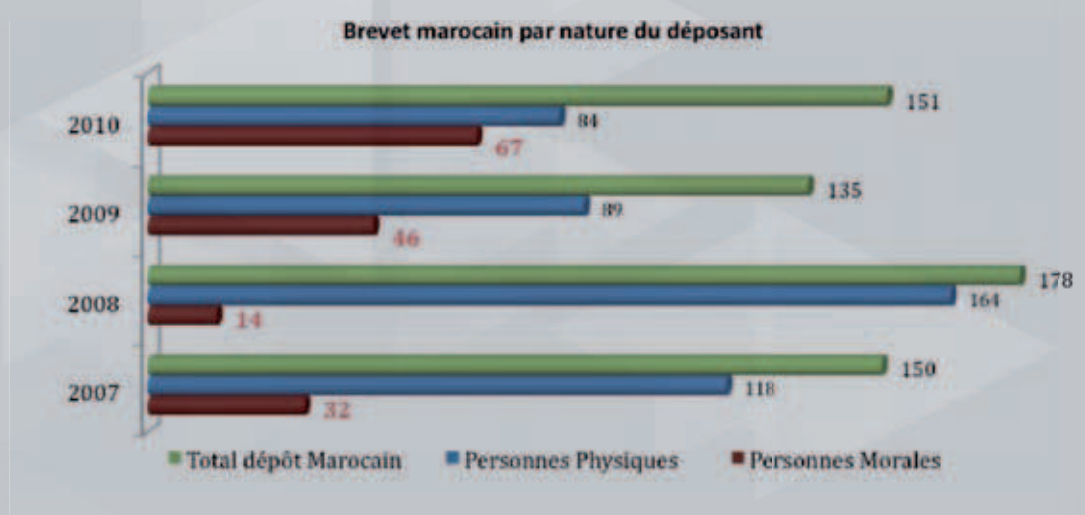
A. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION



1 007 brevets d'invention ont été déposés à l'OMPIC au cours de l'année 2010, enregistrant ainsi une évolution de 8.4% par rapport à 2009 et une stagnation par rapport à 2008.

En effet, les dépôts d'origine marocaine et étrangère ont augmenté respectivement de 12% et 8% en comparaison avec l'année précédente.

B. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE



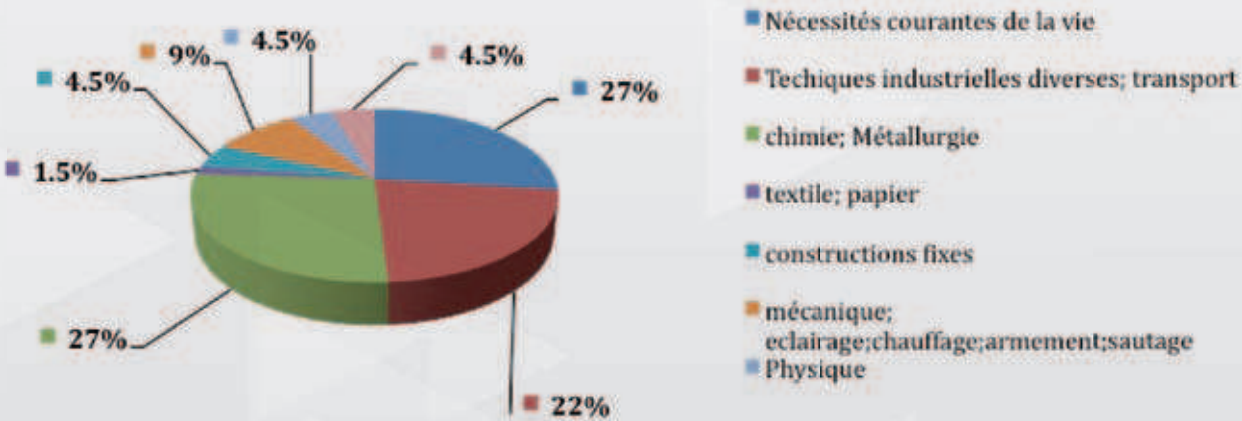
Au niveau national, les dépôts d'origine marocaine ont noté une évolution notable de 12%. 151 brevets d'invention contre 135 en 2009. Cela est dû à l'augmentation de 46% des demandes provenant des personnes morales. Elles ont atteint un nombre de 67 en 2010 contre 46 et 14 les années antérieures.

En effet, les demandes de brevets d'invention déposées par les universités marocaines ont nettement progressé comparé avec les années passées. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution.

	2010	2009	2008
Dépôts Universitaires	40	11	1
Nombre d'universités	11	4	1

Concernant la répartition des brevets marocains déposés par des personnes morales, les demandes sont concentrées dans deux principaux domaines technologiques à savoir : « CHIMIE/METALLURGIE » et « LES NECESSITES COURANTES DE LA VIE » englobant notamment les produits pharmaceutiques avec une participation de 27% chacun suivis du domaine « TECHNIQUES INDUSTRIELLES DIVERSES ET TRANSPORT » avec une part de 22%.

Répartition des brevets marocains (personnes morales) par domaine technologique CIB*



* Système de classification internationale utilisé par la majorité des offices de Propriété Industrielle pour la désignation de(s) champ(s) d'application d'une invention

C. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE ETRANGERE

	2010	2009	2008	2007
France	181	185	190	160
Etats-Unis d'Amérique	146	151	179	218
Suisse	114	109	123	80
Allemagne	110	83	69	82
Japon	73	50	37	25
Espagne	43	45	47	44
Grande Bretagne	32	26	61	46
Pays-Bas	23	27	35	31
Autres	134	118	92	96
Total	856	794	833	782

Après avoir affiché une diminution de 4.6% en 2009 par rapport à 2008, les dépôts d'origine étrangère ont repris de l'activité en 2010 ; +8% est leur taux d'accroissement enregistré cette année.

En effet, les plus importantes variations enregistrées au cours de 2010 sont :

- + 46% pour les dépôts en provenance du Japon.
- +33% pour les dépôts en provenance de l'Allemagne.
- +23% pour les dépôts en provenance de la Grande Bretagne.

A noter que les demandes des entrées en phase nationale dans le cadre du traité de coopération en matière de brevets (PCT) représentent 93% des dépôts d'origine étrangère ; elles ont enregistré ainsi une augmentation de 7% en 2010 par rapport à 2009.

D. DEPOTS INTERNATIONAL DES BREVETS SELON LE PCT

• Dépôts de PCT selon le pays d'origine

2010	2009	2008	2007
23	24	15	18

En 2010, les demandes internationales enregistrées à l'OMPIC en tant qu'office récepteur sont de 23 (6 personnes morales et 17 personnes physiques) contre 24 en 2009 et 15 en 2008.

II. MARQUES

A. DEPOTS DES MARQUES

		2010	2009	2008	2007
Dépôts D'origine Marocaine	Dépôts à l'OMPIC	5 521	5 678	4 630	5 020
	Renouvellements à l'OMPIC	124	130	107	106
	Total dépôts d'origine marocaine	5 645	5 808	4 737	5 126
Dépôts D'origine Etrangère	Dépôts à l'OMPIC	1 572	1 269	1 558	1 502
	Renouvellements à l'OMPIC	361	340	369	354
	Dépôts selon le système de Madrid	3 928	3 759	4 362	4 194
	Renouvellements selon le système de Madrid	5 183	4 882	5 051	4 585
	Total dépôts d'origine étrangère	11 044	10 250	11 340	10 635
Total dépôts		16 689	16 058	16 077	15 761

Les dépôts de marques ont connu en 2010 un accroissement de 4% par rapport à 2009 et 2008. 16 689 marques ont été enregistrées contre 16 058 l'année précédente.

Ce résultat est dû essentiellement à l'évolution de 8% des dépôts d'origine étrangère (renouvellement y compris). En effet, les demandes déposées directement à l'Office ont augmenté de 20% passant de 1 609 en 2009 à 1 933 en 2010. Aussi, les demandes désignant le Maroc selon le système de Madrid¹ - représentant 82% du total des dépôts étrangers- ont enregistré une variation de +5% par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, en analysant l'évolution de l'ensemble des dépôts déposés directement à l'OMPIC (marocains et étrangers), on constate qu'elle est positive. L'Office a reçu 7 578 demandes contre 7 418 en 2009 et 6 664 en 2008 soit des taux de variation respectifs de +2% et 14%.

B. DEPOTS DES MARQUES MAROCAINES

• Evolution des dépôts

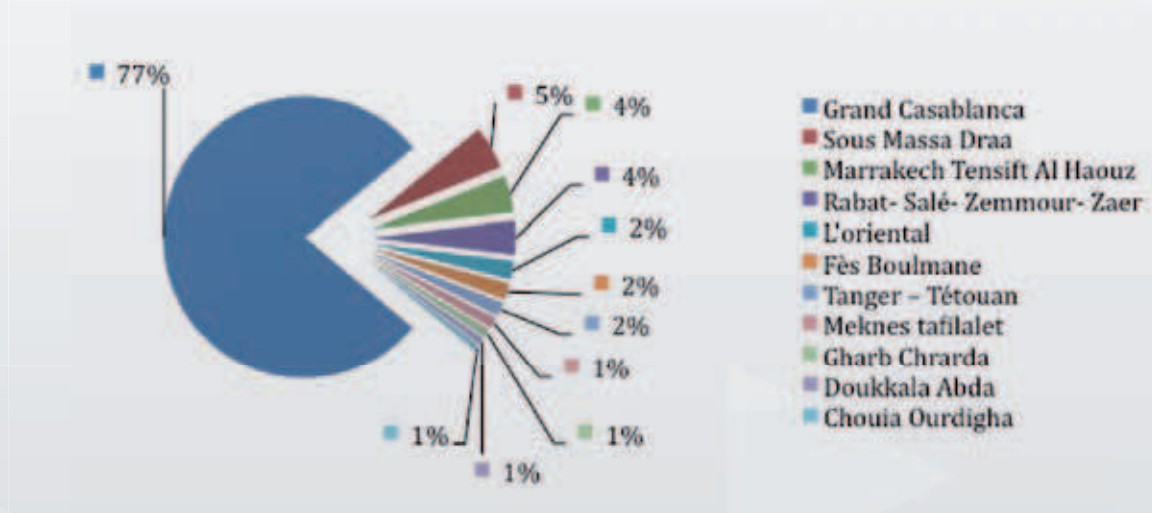


¹ Système de Madrid concerne l'enregistrement international des marques, il permet de faire protéger une marque dans plusieurs pays simultanément moyennant le dépôt d'une demande d'enregistrement unique.

En 2010, les dépôts de marques d'origine marocaine (hors renouvellement) ont connu une diminution de 3% par rapport à 2009 et une évolution de 19% et 10% par rapport à 2008 et 2007.

Pour ce qui est des renouvellements des marques marocaines, l'Office a enregistré 124 demandes cette année contre 130 en 2009 et 107 en 2008.

• Répartition Régionale des demandes marocaines



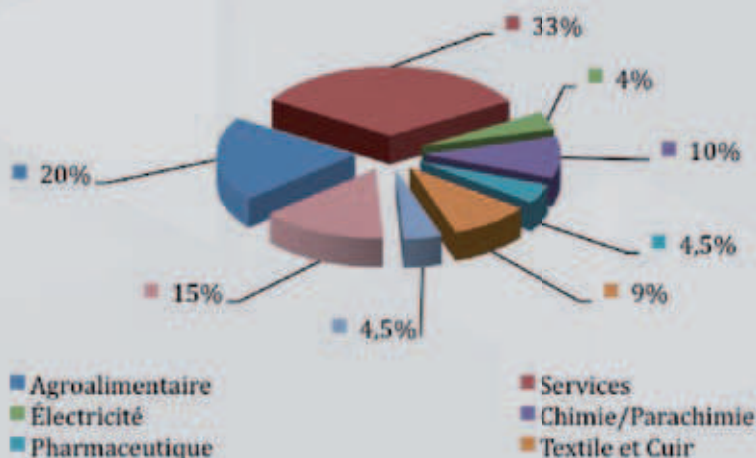
La répartition régionale des marques marocaines montre que la région du Grand Casablanca détient la part de lion avec 77% suivie de loin de la région «Souss Massa Draa» et de « Marrakech Tensift Al Houaz » et « Rabat Salé Zemmour Zair ».

A noter que les dépôts dans la région du Grand Casablanca ont diminué de 5% en 2010 par rapport à 2009.

Les principales variations enregistrées cette année sont :

- +14% pour Souss Massa Draa (257 dépôts);
- + 4% pour Marrakech Tensift Al Houaz (220 dépôts);
- +44% pour Garb Chrarda Ben Hsen (52 dépôts);
- +43% pour Doukkala Abda (40 dépôts) ;
- -23% pour Fès Boulmane (98 dépôts) ;
- -17% pour Tanger-Tétouan (83 dépôts).

C. REPARTITION SECTORIELLE DES DEPOTS DE MARQUE :



La répartition des demandes de marques déposées à l'OMPIC selon la classification internationale de Nice, montre que les secteurs des Services et de l'Agroalimentaire représentent respectivement 33% et 20% du total des demandes d'enregistrement. Ensemble, ces deux secteurs représentent plus de la moitié du total sectoriel.

Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'importantes variations ou de changements dans la répartition sectorielle par rapport à l'année précédente.

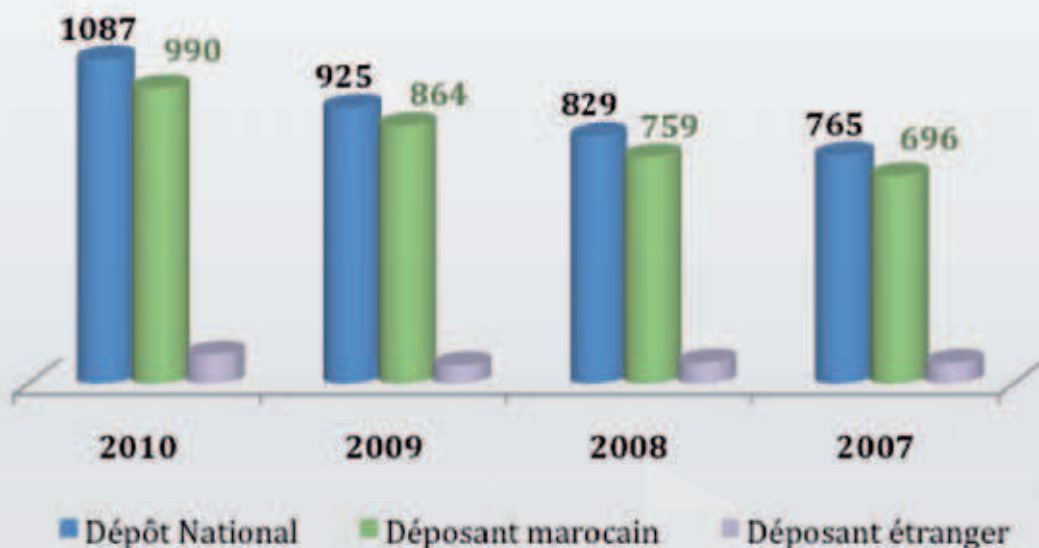
D. DEPOTS INTERNATIONAUX DE MARQUES : MAROC OFFICE D'ORIGINE

	2010	2009	2008	2007
Demandes d'enregistrement	80	62	87	81
Renouvellements	40	23	25	13
Total	120	85	112	94

L'utilisation du Système de Madrid par les nationaux s'est améliorée au cours de 2010 en comparaison avec les années précédentes (+41% par rapport à 2009).

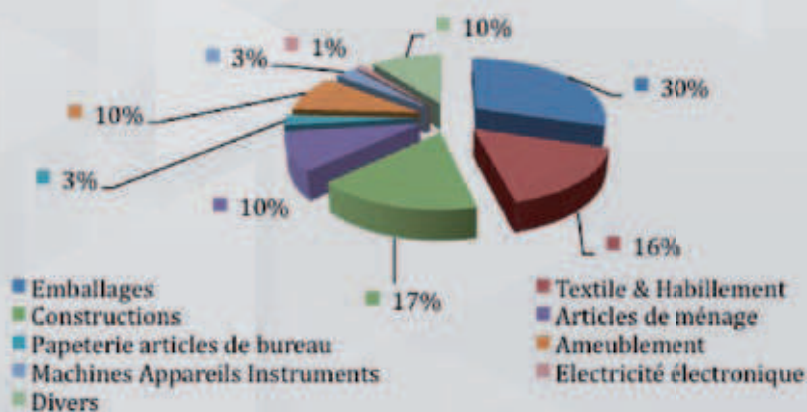
Malgré cela, ces résultats ne reflètent pas le vrai potentiel des exportateurs marocains. De ce fait, l'OMPIC entreprend plusieurs actions visant à présenter les avantages et les opportunités qu'offre ce système auprès des opérateurs économiques marocains.

III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS



Les demandes des dessins et modèles industriels sont en évolution continue. En 2010, l'OMPIC a enregistré un taux d'accroissement de 17.5% par rapport à 2009 et 31% par rapport à 2008. Une augmentation due à l'évolution de 15% des dépôts d'origine marocaine qui constituent 91% du total des demandes reçues par l'Office.

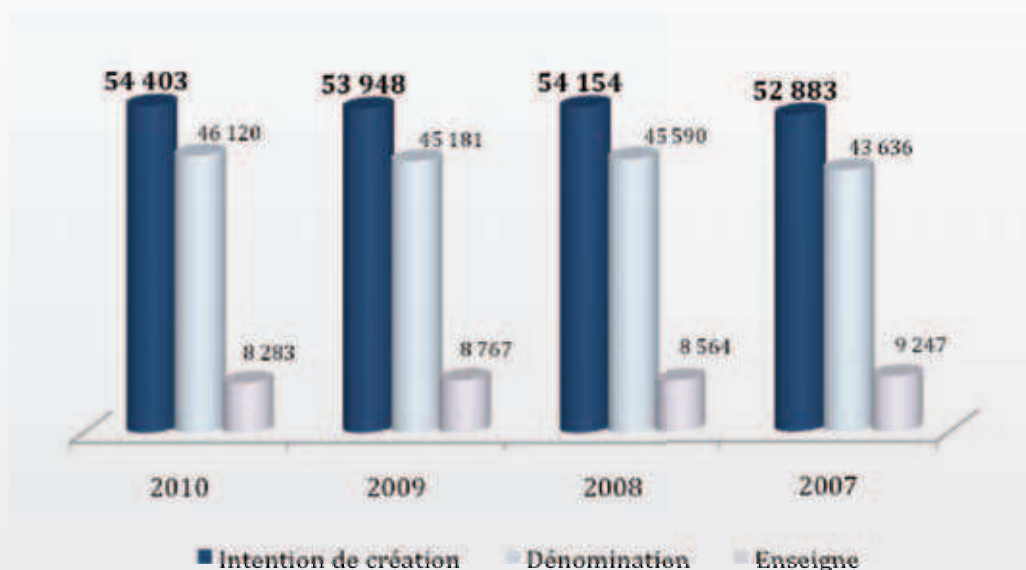
Par ailleurs, la répartition des dépôts des dessins industriels montre la prédominance du secteur « Emballages » avec une part de 30% suivi du « Textile Habillement » avec une part de 16%.



Quant à la répartition régionale, le Grand Casablanca vient en tête avec une participation de 89%, suivi de Marrakech Tensfit El Haouz et Fès Boulmane avec 4% chacun.

IV. INTENTIONS DE CREATION

A. EVOLUTION DES INTENTIONS DE CREATION



Les délivrances des certificats d'intention de création ont connu une stagnation ces trois dernières années, ils ont atteint 54 403 certificats négatifs en 2010.

« Pour rappel, **le certificat négatif** est une attestation administrative délivrée par le Registre Central du Commerce tenu par l'OMPIC. Il est obligatoire pour l'inscription au registre de commerce pour les personnes morales ainsi que pour les personnes physiques désireuses de disposer d'une enseigne commerciale. Il atteste la disponibilité du nom commercial demandé (dénomination, enseigne et sigle s'il y a lieu) et attribue une réservation d'une année afin d'accomplir les formalités d'inscription au registre de commerce. »

B. REPARTITION PAR NATURE JURIDIQUE DES INTENTIONS DE CREATION

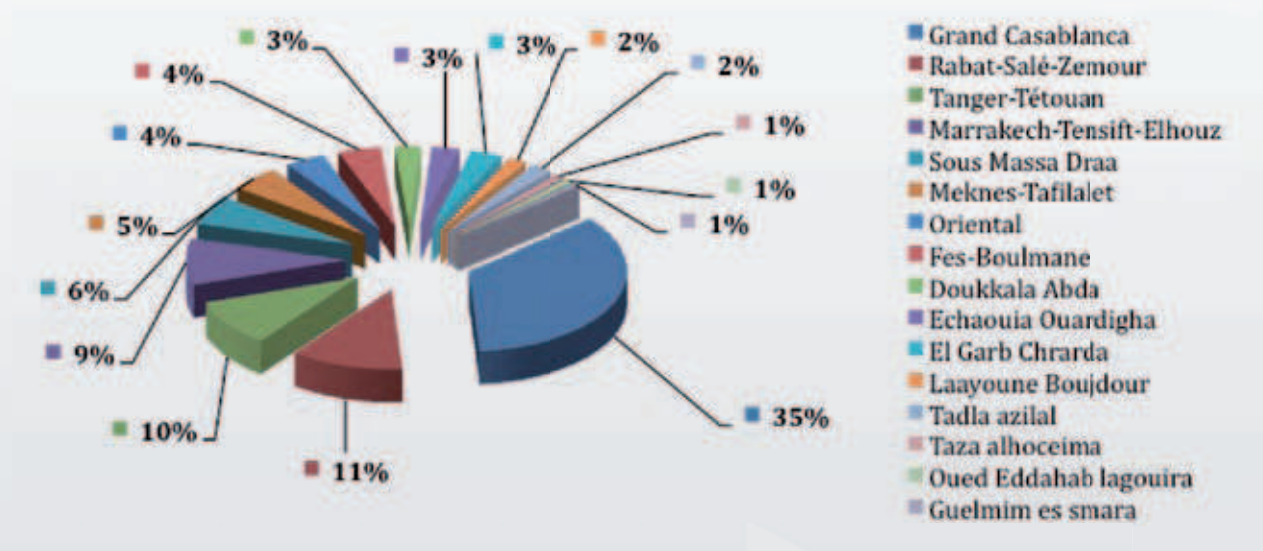
	2010		2009		2008	
SARL	29 100	63,1%	29 075	64,4%	30 784	67,5%
SARL AU	15 795	34,25%	14 906	33%	13 332	29,2%
SA	557	1,2%	601	1,3%	718	1,6%
Autres	668	1,4%	599	1,3%	756	1,7%
Total	46 120	100%	45 181	100%	45 590	100%

En 2010, la part des sociétés représente 85% du total des certificats d'intention de création délivrés. En effet, la Société à Responsabilité Limitée (SARL) et la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARLAU) restent les deux formes juridiques les plus sollicitées par les demandeurs.

La comparaison des résultats de 2010 avec ceux de 2009 indique que :

- Les SARLAU ont évolué de 6%.
- Les sociétés anonymes (SA) ont diminué de 7%.
- Les succursales ont augmenté de 22% (221 certificats délivrés).
- Les sociétés en nom collectif (SNC) ont enregistré une variation de +3% (184 certificats délivrés).
- Les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) ont évolué aussi de 21% (173 certificats délivrés).

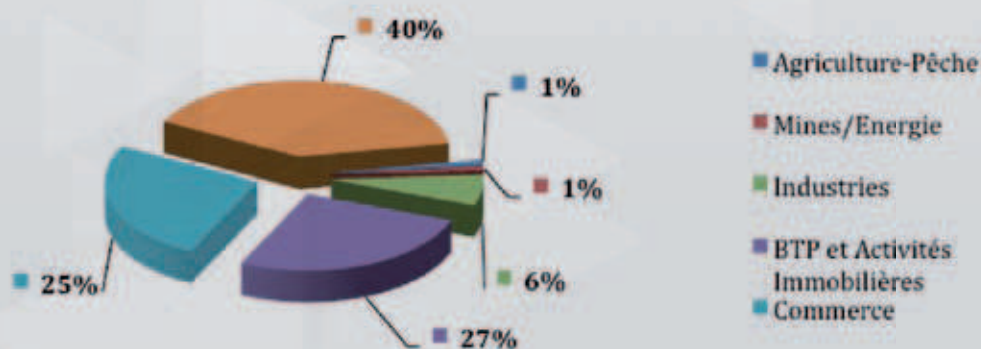
C. REPARTITION REGIONALE DES INTENTIONS DE CREATION



Le Grand Casablanca vient en tête avec une part de 35% suivi de Rabat Salé Zemmour Zair et de Tanger Tétouan avec respectivement 11% et 10% des intentions de création.

Le constat de cette année est que la majorité des régions est en quasi stagnation sauf pour le Grand Casablanca, l'Oriental et Oued Eddahab qui ont évolué respectivement de 2.5%, 4% et 15%.

D. REPARTITION SECTORIELLE DES INTENTIONS DE CREATION



La répartition des intentions de création des sociétés par branches d'activité montre que le secteur des « SERVICES » représente 40% du total des certificats délivrés suivis des secteurs « B.T.P ET ACTIVITES IMMOBILIERES » et du « COMMERCE » avec des parts respectives de 27% et 25 %, et enfin « L'INDUSTRIE » avec 6%.

V. CREATIONS D'ENTREPRISES

Au cours des dix premiers mois de 2010, 24 560 nouvelles entreprises (personnes morales) ont été créées contre 23 810 durant la même période de 2009, enregistrant ainsi une évolution de 3%.

La Société A Responsabilité Limitée (SARL) vient en tête des créations avec une contribution de 59% du total des immatriculations, suivie de la Sarl à associé unique (SARLAU) avec 39 %. Quant à la part de la Société Anonyme (SA), elle ne représente que 1% des nouvelles créations.

	2010	2009	2008
SARL	59%	59%	63%
SARLAU	39%	38%	34%
SA	1%	1%	1%
Autres	2%	2%	2%
Total	100%	100%	100%

En outre, la répartition des créations des sociétés par branches d'activités montre que les secteurs du «commerce» et des «services» représentent respectivement 32.1% et 30% du total des nouvelles entreprises (personnes morales) immatriculées au registre du commerce durant les dix premiers mois de 2010, suivis du secteur du «B.T.P et Activités immobilières» avec 28.2%, «les industries» avec 6.4% et les «autres secteurs» avec 3.3%.

S'agissant de l'évolution par rapport à la même période de l'année 2009, à l'exception des secteurs des «services» et du «B.T.P et activités immobilières» qui ont connu une baisse respective de 8% et 2%, les autres secteurs ont enregistrés des évolutions considérables telles que «l'industrie» (+4%), «Agriculture-Pêche» (+22%) et «Mines-Energies» (+38%).

La Part des créations d'entreprises par branches d'activité déclarées au registre de commerce

	2 010	2 009	2 008
Agriculture - Pêche	2.3%	2%	2%
Mines/Energie	1%	1%	0.8%
Industries	6.4%	6%	8.5%
BTP et Activités Immobilières	28.2%	28%	29%
Commerce	32.1%	31%	27.7%
Services	30%	32%	32%

La répartition régionale des nouvelles créations des personnes morales immatriculées au registre du commerce confirme la concentration des sociétés commerciales dans la région du Grand Casablanca qui représente 34% de l'ensemble des créations, suivie de Rabat-Zemmour-Zair (12%), Tanger-Tétouan (10%), Marrakech-Tensift (9%).

Notons que la part du Grand Casablanca a varié de +6% lors des dix premiers mois de 2010 par rapport à la même période de 2009.

Répartition régionale des nouvelles créations (Personnes morales)

Région	10 mois 2010	10 mois 2009	10mois 2008
Grand Casablanca	8408	7958	7941
Tanger-Tétouan	2416	2603	2937
Marrakech-Tensift-Elhouz	2149	2140	2336
Rabat-Salé-Zemour	2871	2506	2407
Meknes-Tafilalet	1307	1356	1147
Sous Massa Draa	1370	1463	1400
Fes-Boulmane	1065	1074	954
Oriental	1030	1007	1035
Autres régions	3944	3703	3395
Total	24 560	23 810	23 552

VI. SERVICES D'INFORMATION

A. SERVICES EN LIGNE

	Etats de synthèses	FCE	Informations financières	Renseignements sur le RCC ¹	RCCP ²
2010	23 337	1 306	378	5 436	1 430
2009	20 336	73	472	4 446	140
2008	19 560	-	135	5 510	13

	Certificats négatifs	Marques	Procès Verbal	Rapports Commissaire aux comptes	Statuts	Publications Marque
2010	2 914	743	533	582	732	12
2009	2 385	658	288	377	289	8
2008	1 579	660	6	344	150	11

En 2010, l'OMPIC a enregistré 40 040 opérations effectuées en ligne sur le site www.directinfo.mg contre 29 472 et 27 968 respectivement en 2009 et 2008, soit une évolution moyenne de 30%.

Les plus importantes variations enregistrées au cours de cette année par rapport à 2009 sont :

- +15% pour les demandes des états de synthèses des entreprises centralisés au niveau de l'OMPIC ;
- +22% pour les renseignements sur le Registre Central de Commerce ;
- +22% pour les demandes de Certificats Négatifs ;
- +13% pour les demandes de marques ;
- +153% pour les statuts.

La seule variation négative enregistrée concerne les demandes d'informations financières qui ont diminué de 20%.

B. SERVICES DU FRONT OFFICE

	Renseignements DPCI	Renseignements Réception	Réquisitions	Renseignements aux institutionnels	Autres
2010	3 216	2 809	1 152	5 032	2

¹ Registre Central de Commerce

² Demandes sur le Registre Central de Commerce effectuées par des personnes physiques

VII. LES REALISATIONS FINANCIERES

	2010	2009
Droits perçus au titre des certificats, copies délivrés par le RCC et de recherches de renseignements sur le RCC	13 048 530,00	12 524 130,00
Droits perçus au titre des brevets	12 187 524,00	9 964 464,00
Droits perçus au titre des marques nationales	11 201 190,00	10 728 420,00
Droits perçus au titre des marques internationales	8 456 644,82	6 574 454,56
Droits perçus au titre de consultations et photocopies des actes et services rendus	3 425 189,37	4 427 821,20
Recettes diverses et accidentelles	1 322 824,54	929 260,14
Droits perçus au titre des dessins et modèles industriels	1 295 939,25	1 030 917,20
Redevances pour droits d'enregistrements et de timbres	1 288 020,00	1 228 360,00
TOTAL	52 225 861,98	47 407 827,10

A la fin de l'exercice 2010, les recettes de l'OMPIC s'élèvent à 52.2 millions de dirhams, enregistrant ainsi une évolution considérable de 10% par rapport à l'année précédente.

Les recettes émanant des services d'informations tels que les certificats, les copies et les renseignements sur le Registre Central du Commerce représentent 25% du total des réalisations, suivies des brevets d'invention avec 23% et des marques nationales avec 21%.

Pour ce qui est des principales variations enregistrées durant l'exercice 2010, elles concernent principalement :

- Les recettes de brevets d'invention : +22%
- Les recettes des marques internationales : + 29%
- Les recettes des Dessins et Modèles Industriels : + 26%.

ACTIVITES DE PROMOTION, D'INFORMATION ET DE COOPERATION

L'année 2010 constitue l'étape finale dans la réalisation des objectifs de la vision stratégique 2010 de la propriété industrielle et commerciale et du plan de développement 2007-2010 qui y découle. Les résultats obtenus au cours de cette année offrent une bonne évaluation de cette vision et permettent d'effectuer les réglages nécessaires dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs de l'OMPIC à horizon 2015.

Les résultats de 2010 établissent également le point de départ de nouveaux chantiers de modernisation du système de propriété industrielle et commerciale au Maroc.

I. Activités juridiques

L'année 2010 s'est caractérisée par une grande activité juridique tenant compte des développements nationaux et internationaux en la matière. Parmi les différents événements qui ont marqué cette année on peut citer :

La participation active de l'OMPIC aux différents rounds de négociation de l'Accord Commercial de lutte contre la Contrefaçon (ACTA) qui se sont tenus tout au long de l'année 2010 en l'occurrence :

Le 7ème round tenu du 29 au 31 janvier au Mexique.

Le 8ème round tenu du 12 au 16 avril 2010 à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

Le 9ème round tenu du 28 juin au 1^{er} juillet à Lucerne en suisse.

Le 10ème round tenu du 16 au 20 août à Washington-USA.

Et enfin le **11ème et dernier round** qui a été conclu avec succès à Tokyo le 2 octobre. Rappelons

que l'ACTA vise à établir un cadre international global pour assister les parties dans leurs efforts pour lutter efficacement contre la violation des droits de la propriété intellectuelle.

En outre, d'autres manifestations juridiques ont été organisées par l'OMPIC et concernent :

Le 3 Juin : Organisation d'un séminaire sur le rôle des marques dans le développement stratégique de l'entreprise en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Ce séminaire, qui entre dans le cadre des activités du Comité National pour la Propriété Industrielle et Anti-Contrefaçon (CONPIAC), a pour objectif de montrer l'intérêt de l'intégration de la marque comme outil de développement dans la stratégie de l'entreprise et le rôle important de la protection de la marque dans la lutte contre la contrefaçon. Le séminaire était également l'occasion d'annoncer la 2ème édition « des Morocco Awards, les Marques à l'honneur ».

Les 24 et 25 Juin : Organisation d'un atelier sur « les litiges entre les noms de domaines et les Marques » en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Cet atelier visait à présenter certaines thématiques en matière de réglementation des litiges entre marques et noms de domaines, notamment les nouveaux développements des principes UDRP ainsi que le règlement sur la procédure alternative de résolution de litiges du ".ma".

Du 5 au 7 octobre : Organisation d'un atelier sous-régional sur les pratiques efficaces aux frontières dans l'application des droits de propriété intellectuelle en collaboration avec l'OMPI et l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) afin de lutter plus efficacement contre l'importation d'articles contrefaits.

Les 6 et 7 octobre : Participation à l'atelier euro-méditerranéen tenu à Tunis- Tunisie sur la lutte contre la piraterie et la contrefaçon.

II. Actions de promotion de l'innovation et veille technologique

Dans le cadre de la promotion de l'innovation et de la veille technologique les actions suivantes ont été menées :

Universités, écoles et centres de recherche :

Le 6 mai : Participation à Rabat à la journée Student Open Design Competition (SODEC 2010) organisée par l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs.

Le 11 mai: Animation d'une table ronde à l'occasion de la journée EMIInov organisée par l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs sous le thème « innover pour un Maroc plus compétitif ».

Le 24 septembre : Le démarrage du processus de création du Réseau de Centres d'Informations Technologiques (TISC), avec le concours de l'OMPI. L'objectif de ce réseau est de répondre d'une manière personnalisée aux besoins exprimés par les chercheurs et les entreprises en matière d'informations technologiques et scientifiques. Le TISC a connu, en phase de démarrage, l'adhésion de 12 organismes représentant le secteur industriel, l'université et les organismes de recherche.

Du 09 au 11 juin : Dans le cadre du projet de création du TISC, l'OMPIC a organisé, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), un atelier sur l'information en matière de brevets qui a traité des thématiques suivantes :

- La valeur de l'information en matière de brevets
- Techniques et stratégies de recherche en matière de brevets
- Analyse et exploitation de l'information en matière de brevets
- Aperçu du transfert de technologie et sa relation avec le brevet et l'information en matière de brevets
- Gestion de technologie au sein des universités et centres de recherche

Actions entreprises :

L'OMPIC a réalisé 14 pré-diagnostics PI en 2010 (8 pré-diagnostics innovants et 6 pré-diagnostics commerciaux).

RDT :

Dans le cadre du Réseau de Diffusion Technologique (RDT), l'OMPIC a réalisé 35 prestations PTR (Prestations Technologiques Réseau) et 26 prestations DTR (Diagnostic Technologique Réseau). Le montant global engagé aussi bien pour les PTR, DTR ainsi que la formation des intervenants technologiques est de 4 582 302 dhs.

R&D Maroc :

En ce qui concerne le volet de la Recherche & Développement, l'OMPIC a accompagné des inventeurs individuels pour le dépôt d'une demande internationale de brevet d'invention avec le concours de R&D Maroc. 9 inventeurs ont ainsi bénéficié de cette opération durant l'année 2010. L'objectif majeur de cette action est de favoriser le transfert de technologie des inventeurs aux industriels à l'échelle nationale et internationale.

III. Système d'information

Au cours de l'année 2010, de nombreuses actions se sont inscrites dans le cadre du développement du système d'information de l'OMPIC, elles concernent :

- La conception et le développement d'une nouvelle version du Système d'Information de la Propriété Industrielle et Commerciale (SIPI) pour la mise à niveau technologique des applications de gestion et des services en ligne.
- La mise en ligne des états de synthèse relatifs à l'exercice 2009.
- La mise à niveau d'une nouvelle architecture réseau suite au réaménagement des locaux de l'OMPIC en 2010.
- Le développement d'un serveur de publication pour les brevets marocains permettant d'avoir un canal électronique de publication officielle qui offre au public l'information attendue au moment prévu. Ces publications sont disponibles sur <http://brevet.ompic.ma>. En parallèle, une base de données sous MIMOSA a été constituée et offre aux utilisateurs des moyens performants pour la recherche des brevets publiés par l'OMPIC.
- La mise en place d'un système de publication des brevets permettant l'échange des données brevets avec les plateformes mondiales de brevets Espacenet et Patentscope.
- La création et le développement du site web Morocco Awards, sous l'adresse www.morocco-awards.com.
- La mise à jour et révision du contenu des rubriques de du site web institutionnel de l'OMPIC www.ompic.ma.
- La nouvelle conception du site web des services en ligne de l'OMPIC www.directinfo.ma.
- L'installation du système de taxation et l'interconnexion avec les DPCI de Casablanca, Marrakech, Rabat et Tanger à travers le système de communication sur IP. Cette interconnexion facilitera la communication entre le siège de l'OMPIC à Casablanca et les autres antennes régionales à travers le royaume.

IV. Actions de coopération

L'année 2010 s'est caractérisée par la poursuite d'une manière soutenue des activités de coopération qui lient l'OMPIC à ses partenaires nationaux et étrangers notamment : les universités marocaines, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Office Européen des Brevets (OEB), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Union Européenne (UE),...

Coopération Nationale

En matière de coopération nationale, l'OMPIC a signé en 2010 de nombreuses conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec les universités marocaines. Cette coopération vise la valorisation des travaux de recherche & développement et d'innovation issus des laboratoires de recherche universitaires, à travers la promotion de l'enseignement de la propriété industrielle dans les établissements de l'université. En marge de ces signatures, divers événements ont été organisés afin de promouvoir l'innovation et la technologie. Il s'agit concrètement de :

Le 18 février : Signature de conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec l'université Hassan Premier de Settat et organisation d'une journée d'information et de sensibilisation en matière de propriété industrielle. Lors de cette journée, les industriels installés dans la région de Settat ont présenté leurs inventions qui pourraient faire l'objet de protection par brevet.

Le 27 mai : Signature d'une convention de valorisation de la recherche avec l'université Cadi Ayad de Marrakech en marge de la journée de la Recherche scientifique.

Les 1^{er} et 02 juin : Signature d'une convention de valorisation de la recherche avec l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah de Fès. En parallèle l'OMPIC a organisé, en collaboration avec l'OMPI, un colloque international sous le thème « la propriété intellectuelle, levier du développement économique, culturel et social ».

Le 10 juin : Signature d'une convention de valorisation de la recherche avec l'université Mohammed V Soussi de Rabat, en marge de la 4^{ème} Edition de la Journée de la Recherche placée sous le thème « Recherche scientifique de qualité, Emergence de centres d'excellence ».

12 Novembre : Signature d'une convention de valorisation de la recherche avec l'université Ibn Zohr d'Agadir.

Le 21 octobre : Signature de conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec l'université Abdel Malek Essaadi de Tanger/Tétouan et organisation d'une journée de sensibilisation en matière de propriété industrielle.

Le 23 novembre : Signature de conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec l'université Sultan Moulay Slimane de Beni-Mellal et organisation d'une journée de sensibilisation en matière de propriété industrielle.

Coopération Internationale

Les principales actions de coopération à l'international ont concerné :

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) :

Du 25 au 29 janvier : Participation à la 14^{ème} session du Comité Permanent du Droit des Brevets tenue à Genève - Suisse. Cette session portait sur l'exclusion de la brevetabilité, normes techniques et brevets, exceptions et limitations relatives aux droits, privilège du secret professionnel, diffusion de l'information en matière de brevet, transfert de technologies et système d'opposition.

Du 27 au 30 avril : Organisation d'un séminaire régional africain sous le thème « transfert de technologie basé sur l'utilisation stratégique de la Propriété Intellectuelle (PI) ». Ce séminaire organisé à Casablanca en collaboration avec l'OMPI et l'Office Japonais des Brevets (JPO) avait pour objectif de présenter certaines expériences avérées en matière d'innovation et de transfert technologique.

Du 05 au 07 juillet : Participation à l'atelier sur l'utilisation des Technologies de l'Information au service de la PI, organisé au Caire – Egypte, par l'OMPI et la Ligue des États Arabes.

Les 19 et 20 août : Participation au séminaire interrégional Brésil-Afrique sur la propriété intellectuelle pour le développement économique, organisé à Salvador – Brésil par l'OMPI et l'Institut National Brésilien de Propriété Industrielle.

Du 20 au 29 septembre: Participation à la 48ème séries de réunions des assemblées des états membres de l'OMPI où le Maroc a été à l'honneur. En effet, en marge de ces assemblées, un important événement culturel, mettant en lumière les trésors de l'artisanat marocain a été organisé.

Du 30 juin au 02 juillet, et du 1er au 04 novembre : Présidence de la 23ème et 24ème sessions du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) de l'OMPI. Rappelons que le SCT est un organe délibérant chargé de faciliter la coordination du développement progressif du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques au niveau international, y compris l'harmonisation des législations et procédures nationales, et de donner des orientations à cet égard.

Les 16 et 17 décembre : Organisation d'un séminaire régional sur le droit des marques sous le thème « dialogue sur les politiques en matière de développements récents en droit des marques ». Ce séminaire organisé en collaboration avec l'OMPI a vu la participation de représentants d'offices nationaux et régionaux de propriété industrielle de plusieurs pays, de représentants nationaux du secteur privé et de cabinets conseils en propriété industrielle

Office Européen des Brevets (OEB) :

Du 30 novembre au 1er décembre : Organisation d'un séminaire régional sur la publication des brevets d'invention en collaboration avec l'OEB. L'objectif de cette manifestation était d'effectuer une étude régionale des différentes méthodes utilisées pour la publication des brevets d'invention par les offices nationaux de propriété industrielle. Ce séminaire était suivi d'un atelier pratique de recherche sur les bases de données nationales et internationales (Espacenet, Epoque Net, JPI).

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) :

Les 24 et 25 mai : Signature de l'accord de coopération OMPIC-OAPI dont l'objectif est d'établir un cadre global de coopération permettant de planifier et de développer les actions de coopération entre l'OAPI et l'OMPIC en matière de propriété industrielle. Cette coopération concerne l'échange de documentation et d'expérience, la formation, les échanges d'expertises dans tous les domaines en relation avec la propriété industrielle, la sensibilisation des utilisateurs et l'assistance technique. L'OMPIC et l'OAPI ont également tenu leur 1ère commission mixte.

Organisation Mondiale de Commerce (OMC) :

Du 09 au 11 novembre : Animation de conférence à l'atelier sur l'évaluation des besoins prioritaires des Pays les Moins Avancés pour la mise en œuvre de l'accord ADPIC, organisé à Dakar – Sénégal par l'OMC.

Union des Fabricants :

Les 13 et 14 avril : Participation au 15ème forum européen sur la propriété intellectuelle organisé à Paris par l'Union des fabricants française sous le thème « face au faux, la puissance publique contre-attaque ».

Coopération multiple :

Le 17 décembre : en marge de la conférence sur la propriété industrielle au service du développement socio-économique, plusieurs conventions en matière de propriété industrielle ont été signées entre partenaires marocains et européens. Il s'agit de :

- L'accord entre le Maroc et l'Organisation Européenne des Brevets relatif à la validation des brevets européens
- L'accord sur l'accès par l'OMPIC au service « EPOQUE Net » de l'OEB
- Le programme de coopération OMPIC-OEB qui présente les actions de partenariat futur au titre de 2011-2012
- La convention relative au projet du jumelage institutionnel en faveur de l'OMPIC avec l'INPI – France et l'INPI – Portugal.

V.Actions de sensibilisation

Journées d'informations et séminaires

Dans le cadre des activités de sensibilisation et d'information, l'OMPIC a organisé et a participé à plusieurs manifestations en matière de propriété industrielle et commerciale, notamment :

Le 13 janvier : Organisation d'une conférence de presse à Casablanca suite à la tenue du 12ème conseil d'administration de l'OMPIC. Cette conférence était l'occasion de présenter aux médias et au public le bilan d'activité de la propriété Industrielle et commerciale durant l'année 2009, le plan d'action pour l'année 2010 et les perspectives en matière de promotion de la propriété industrielle et commerciale.

Le 15 avril : Participation à une table ronde sur l'évaluation des nouvelles mesures de lutte contre la contrefaçon, organisée par la Chambre de Commerce Américaine au Maroc (AmCham) et l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique.

Le 8 juin : Organisation d'un atelier pratique sur le système international des marques en collaboration avec le Groupement des Annonceurs du Maroc (GAM). Cet atelier avait pour objectif de sensibiliser davantage les opérateurs économiques nationaux sur les avantages qu'offre le système de protection des marques à l'échelle internationale.

Le 16 juin : Organisation d'une rencontre sous le thème « l'énergie solaire au Maroc, Technologie et Opportunités de Développement » en partenariat avec l'Association Marocaine de l'Industrie Solaire. Cette rencontre avait pour objectif de présenter l'évolution de l'industrie solaire à l'échelle nationale, les tendances technologiques au niveau international, ainsi que certaines expériences avérées en matière de recherche dans ce domaine d'activité.

Le 14 septembre : Organisation d'une conférence de presse en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies pour annoncer le lancement des candidatures de la 2ème édition des « Morocco-Awards, les Marques à l'honneur ».

Les 9, 10 et 11 novembre : Organisation au siège de l'OMPIC de 4 ateliers de travail relatifs aux axes stratégiques du contrat d'objectifs « horizon 2015 » de la propriété industrielle et commerciale. Ces ateliers étaient proposés lors de la tenue du 13ème conseil d'administration du 06 octobre et avaient comme objectif de décliner les composantes de chaque axe en actions programmées annuellement dès l'année 2011.

Le 23 novembre : Organisation d'une conférence de presse dans le cadre de la 2ème édition des Morocco-Awards, cette conférence avait comme objet d'annoncer les candidats, les membres du jury et les critères d'évaluation.

Le 17 décembre : Organisation d'une conférence sur la propriété industrielle au service du développement socio-économique. Cette conférence avait pour objectif de présenter les perspectives et enjeux internationaux en matière de propriété industrielle et d'échanger les expériences dans le domaine des brevets d'invention et des marques, notamment dans la zone euro-méditerranéenne. En marge de ce séminaire, était organisée la cérémonie de remise des trophées Morocco-Awards qui a connu la participation de plus de 350 invités du monde économique national, ainsi que de hautes personnalités étrangères.

Foires et salons

Les 19 et 20 mai : Animation d'un stand à Settat lors de la 6ème édition du forum étudiants-entreprises, organisé par l'Université Hassan 1er de Settat sous le thème « Plan d'urgence et Maroc numérique pour une entreprise performante et une université émergente ».

Du 28 au 30 juin : Animation d'un stand lors de la semaine internationale du développement durable des territoires, organisé à Kenitra par l'Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (ANCLM).

Du 12 au 14 octobre : Animation d'un stand en partenariat avec Maroc Télécommerce, sur les services en ligne de l'OMPIC lors du salon MED-IT à Casablanca.

Actions régionales

Sur le plan de la sensibilisation régionale, l'OMPIC a organisé et a participé à de nombreuses manifestations à travers le royaume :

Le 19 février à Tanger, 10 mars à Tétouan et 15 avril à Agadir : Organisation de conférences sous le thème « la propriété industrielle : composante décisive de la compétitivité de l'entreprise marocaine » en collaboration avec l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM). Ces manifestations avaient comme objectif de promouvoir la créativité et la valorisation de l'innovation au sein des entreprises membres de l'AFEM.

Le 16 mars : Participation à Rabat à un séminaire sous le thème « l'invention pour le développement durable », organisé en partenariat avec l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV) et l'Association Marocaine de la Recherche et de l'Invention (AMRI). L'intervention de l'OMPIC a concerné « le brevet d'invention : outil de protection et de valorisation des inventions ».

Le 28 avril : Participation à Tanger au Carrefour National pour la Jeune Innovation organisé par l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG Tanger). Ce carrefour est un rendez-vous annuel qui vise l'instauration et le développement d'une culture d'innovation et d'activité technologique chez les jeunes.

Le 12 mai : Participation à un atelier sous le thème des brevets d'invention organisé au profit des porteurs de projets de la Filière Innovation Entreprendre Maroc (FIEM) de l'Université Hassan Premier de Settat.

Activités de formation

Au courant de l'année 2010, l'OMPIC a organisé plusieurs journées de formation sur la propriété industrielle et commerciale ainsi que sur les techniques de recherche dans les bases de données nationales et internationales des marques, des brevets d'invention et des dessins et modèles industriels. Ces modules de formation étaient destinés aux écoles d'ingénieurs et aux écoles de commerce notamment : ESITH, ENSEM, ENCG, ISCAE, IAV et aussi pour les techniciens du Laboratoire de Recherches et d'Analyses Techniques et Scientifiques de la Gendarmerie Royale.

D'autres journées de formation ont été réalisées par l'OMPIC aux profits des représentants des différentes DPCI à travers le royaume. Ces formations qui rentrent dans le cadre du Réseau Régional de Propriété Industrielle et Commerciale (REPIC) avaient comme objectifs d'uniformiser les procédures de dépôts entre le siège et ses différentes antennes. Ces journées de formation ont concernées les formalités de recevabilité et de traitement des demandes de dépôt de modèles et dessins industriels, de marques et de certificats négatifs.

VI. Organisation et Ressources

L'OMPIC a mené plusieurs actions en 2010 visant renforcement de son organisation et de ses ressources, notamment :

- La rénovation de son siège social.
- La décentralisation de ses activités à travers le Réseau Régional de Propriété Industrielle et Commerciale (REPIC) qui rentre dans le cadre de la convention entre l'OMPIC et le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies. Cette convention vise la promotion du système de la propriété industrielle et du registre du commerce, l'assistance et l'accompagnement des entreprises au niveau régional.

Par ailleurs, des actions de formation ont été réalisées dans le cadre de la mise à niveau du personnel de l'OMPIC. Elles concernent :

- La prolongation des actions de formation en langues étrangères, en communication et en management.
- La mise en place d'une formation diplômante, objet d'une convention signée avec l'université Hassan II.